



**CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS
SOLITAIRE EQUIPAGE
FLOTTE PARTAGEE HABITABLE**

LA ROCHELLE

25 au 28 août 2023

**INSTRUCTIONS DE COURSE
FLOTTE PARTAGEE HABITABLE**

Avenant n°3

L'IC - annexe Format de l'épreuve – Phase-2 Qualifications :

2 (g) est modifié comme suit :

Le classement général provisoire à l'issue de cette phase sera utilisé pour répartir les équipages en **3 groupes** : **un groupe « Or » constitué des 7 premiers équipages, un groupe « Argent » constitué des 7 équipages suivants, et un groupe Bronze constitué des 6 équipages restants.**

L'IC - annexe Format de l'épreuve – Phase 3- Finales :

3 (b) Le nombre de courses par équipage pour cette phase n'est pas limité. Lors du briefing du matin le dernier jour de course lundi 28 août, le nombre maximum de courses du jour **pour chaque groupe** sera annoncé.

Claire PRUVOT
PRO

CPruvot